NV/CAF/2022

COMMISSION DE L'OMT POUR L'AFRIQUE

Soixante-cinquième réunion de la Commission régionale de l'OMT pour l'Afrique
et
Forum « Renforcer la résilience du tourisme en Afrique pour un développement socioéconomique inclusif»

Arusha (République-Unie de Tanzanie)
5-7 octobre 2022

NOTE VERBALE

Le secrétariat de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) présente ses compliments aux membres de la Commission de l'OMT pour l'Afrique, aux Membres affiliés de la région et aux autres destinataires de la présente note, et a l'honneur de les informer que, conformément à la recommandation **CAF/CR/12(LXIV)**, le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie les invite à participer à la **soixante-cinquième réunion de la Commission régionale de l'OMT pour l'Afrique (CAF)** sur le thème **« Renforcer la résilience du tourisme en Afrique pour un développement socioéconomique inclusif »**

Le secrétariat a le plaisir d'informer les États membres de l'organisation du symposium sur l'**Innovation et le Marketing Numérique** qui se déroulera **le 5 octobre** parallèlement à la Commission et les invitent **à nominer un délégué** pour sa participation au symposium.

Les destinataires de la présente communication sont invités à prendre connaissance de la *Note d'information générale* ci-jointe pour toutes les questions relatives à l'organisation de leur voyage et consultable sur notre site Web à l'adresse https://www.unwto.org/event/65-regional-commission-africa,.

Prière de noter que :

i) L'**aéroport international de Kilimandjaro (JRO)** est l'aéroport d'arrivée des vols directs pour Arusha.

ii) Il est recommandé de **faire la réservation d'hôtel dans les plus brefs délais** étant donné le nombre limité de chambres disponibles.

L'ordre du jour provisoire de la réunion et le programme du forum sont désormais disponibles sur le **site Web de l'OMT**.

Les destinataires de la présente note sont priés de bien vouloir confirmer leur participation en procédant à l'inscription de leurs délégués ici : **inscriptions à la soixante-cinquième réunion de la Commission pour l'Afrique.** Le secrétariat rappelle, par ailleurs, que la réunion de la Commission est limitée aux Ministres de la Commission pour l'Afrique, à leurs représentants désignés, aux Membres affiliés de la région et aux principales institutions partenaires ayant été invitées.

Le secrétariat de l'Organisation mondiale du tourisme saisit cette occasion de renouveler aux membres de la Commission de l'OMT pour l'Afrique, aux Membres affiliés de la région et aux autres destinataires de la présente note les assurances de sa très haute considération.

Madrid, 25 Août 2022